

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PITCH&PUTT ENTREPRISE 2025

DU 5 AU 6 AVRIL 2025

GOLF DU VAL D'AUZON

1- Inscriptions :	2
2- Attestations employeurs :	2
3- Dîner des équipes :	2
4- Restauration :	3
5- Programme Prévisionnel :	4
6- Règlement particulier de l'épreuve :	5
7- Golf du Val d'Auzon :	6

1- Inscriptions :

L'inscription de votre équipe doit être effectuée sur Extranet avant le 25 mars 2025. Vous pourrez ensuite inscrire jusqu'à 4 équipiers avant le 28 mars.

Attention : après le 28 mars, la liste des équipiers ne pourra plus être modifiée.

Il est primordial d'inscrire les coordonnées d'un capitaine afin de lui transmettre l'ensemble des informations liées à la compétition.

Les droits d'inscription sont de 110€ pour l'équipe, la facture sera disponible sur votre espace Extranet dans l'onglet « finances ».

2- Attestations employeurs :

Vous trouverez les modèles via les liens ci-dessous, ce document est à remplir par le service RH de l'entreprise rattaché au club entreprise et à communiquer à la ffgolf.

Attestation employeur individuelle : [cliquez ici](#)

Attestation employeur par équipe : [cliquez ici](#)

Une fois complété, ce ou ces document(s) devront être déposé sur une plateforme informatique en utilisant le lien ci-dessous avant le **25 mars 2025** :

<https://ffgolf.typeform.com/to/KogBk5Hw>

Ce questionnaire vous permettra également de réserver une **partie de reconnaissance** le samedi 5 avril matin.

Si vous souhaitez par la suite apporter des modifications à cette demande, merci de me contacter par e-mail : entreprise@ffgolf.org

3- Dîner des équipes :

Ce dîner sous forme de cocktail dînatoire sera organisé le samedi 5 avril à partir de 19h30 au restaurant du golf.

La réservation pour l'ensemble de l'équipe est à effectuer directement auprès du Golf par e-mail : contact@golfdualdauzon.fr **avant le vendredi 28 mars.**

Nous vous remercions de répondre au golf avant la date limite même si votre équipe ne souhaite pas participer à ce moment de convivialité.

Le tarif de ce dîner est de 33,30€ par personne hors boissons est sera directement réglé auprès du golf.

4- Restauration :

Samedi matin :

Offre petit déjeuner (à partir de 7h00) à 5.50€

1 boisson chaude au choix : café - chocolat chaud - thé ou infusion

1 verre de jus de fruits

1 pâtisserie maison

Samedi déjeuner :

A partir de 11h30 déjeuner au Bistronome :

Formule plat & dessert : 19.50€

(pâtes sauce au choix et dessert du jour type tarte)

Ou

Formule Sandwich au choix - 1 bouteille d'eau 50cl - 1 dessert (type tarte) : 13.50€

Samedi soir :

Cocktail dînatoire à partir de 19h30

Dimanche matin :

Offre petit déjeuner (à partir de 7h00) à 5.50€

1 boisson chaude au choix : café - chocolat chaud - thé ou infusion

1 verre de jus de fruits

1 pâtisserie maison

Dimanche déjeuner :

A partir de 11h30 déjeuner au Bistronome :

Formule plat & dessert : 19.50€

(pâtes sauce au choix et dessert du jour type tarte)

Ou

Formule Sandwich au choix - 1 bouteille d'eau 50cl - 1 dessert (type tarte) : 13.50€

ATTENTION : Les petits déjeuner et déjeuner (menu et / ou sandwich) sur les deux jours seront servi sur réservation comme pour le dîner de Gala du samedi soir.

Retour impératif le 28 mars au plus tard.

5- Programme Prévisionnel :

Samedi 5 avril :

8h30 – 11h00 : Entraînement des équipes / Départs en shot-gun. Les équipes doivent se présenter devant le club house à 8h00.

11h00 – 13h00 : Fermeture du parcours pour permettre à l'intendant du terrain de changer les drapeaux après l'entraînement.

11h00 – 11h45 : Réunion des capitaines au club-house du Golf.

12h30 : Remise des cartes de scores aux joueurs. Le club, le nom/prénom du joueur et la lettre correspondante a son départ (A ou B) devront être renseigné sur la carte de score.

13h00 – 15h30 : 1^{er} tour de la journée (18 trous).

15h30 – 16h00 : Les joueurs déposeront leur carte, après l'avoir vérifiée, auprès d'un officiel qui fera le tour du parcours et ils récupéreront leur carte du 2^{ème} tour (joueur C ou D).

16h00 – 18h30 : 2^e tour de la journée.

18h30 – 19h00 : les joueurs déposeront leur carte, après l'avoir vérifiée, auprès d'un officiel.

A partir de 19h30 : Dîner des équipes au restaurant du Golf.

Dimanche 6 avril :

8h30 : Remise des cartes de scores aux joueurs. Le club, le nom/prénom du joueur et la lettre correspondante a son départ (A ou B) devront être renseigné sur la carte de score.

9h00 – 11h30 : 1^{er} tour de la journée.

11h30 – 12h00 : Les joueurs déposeront leur carte, après l'avoir vérifiée, auprès d'un officiel qui fera le tour du parcours et ils récupéreront leur carte du 2^{ème} tour (joueur C ou D).

12h30 – 14h30 : 2^e tour de la journée.

14h30 – 15h00 : les joueurs déposeront leur carte, après l'avoir vérifiée, auprès d'un officiel.

15h00 : Remise des Prix.

6- Règlement particulier de l'épreuve :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PITCH & PUTT PAR ÉQUIPES D'ENTREPRISE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre d'équipes maximum est fixé à 27.

Pour les associations : (voir le règlement général)

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise qualifiées par les phases éliminatoires régionales organisées par les Ligues.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

FORME DE JEU

Équipe de 2 joueurs ou joueuses / stroke play / 72 trous / 36 trous par jour

Chaque jour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus. Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

La longueur de chaque trou n'excédera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excédera pas 1 200 mètres.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Les cadets ne sont pas autorisés.

Le nombre de club sera limité à 3, putter inclus.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

PRIX

Trophée confié à l'équipe gagnante pendant la remise.

Souvenirs par la ffgolf aux trois premières équipes.

Tableau Officiel Virtuel : <https://www.ffgolf.org/golf-amateur/golf-entreprise/calendrier-resultats/national-international/2025/championnat-de-france-de-pitch-putt-par-equipes-d-entreprise/tableau-officiel>

7- Golf du Val d'Auzon :

Adresse / Contact :

GOLF DU VAL D'AUZON
Chemin de l'Auzon
63450 LE CREST

Tél : 04 73 78 23 23

E-mail: golfduvaldauzon@orange.fr

Site web: <https://www.golfduvaldauzon.fr/>

Détails du parcours / Trou par Trou : <https://www.golfduvaldauzon.fr/le-parcours/>

Parcours joué : Val d'Auzon Repère Pitch&Putt

Ci-dessous les distances de chaque trou :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
56m	80m	50m	71m	62m	70m	56m	86m	65m	42m	75m	49m	80m	84m	67m	54m	85m	64m

Horaire d'ouverture du Golf :

Samedi 5 avril : 7h30

Dimanche 6 avril : 7h30

Restauration :

Il vous sera possible de déjeuner au restaurant du golf avant le 1^{er} tour le samedi puis après la remise des prix le dimanche.

Il vous sera demandé la veille pour le lendemain (déjeuner sur place : plat de pâtes ou sandwich).